

# PÔLES

WWW.ENTREPRISES-AIX.COM

# ACTU



**GARDEN PARTY**

Jeudi 18h30  
20 Juin  
2024

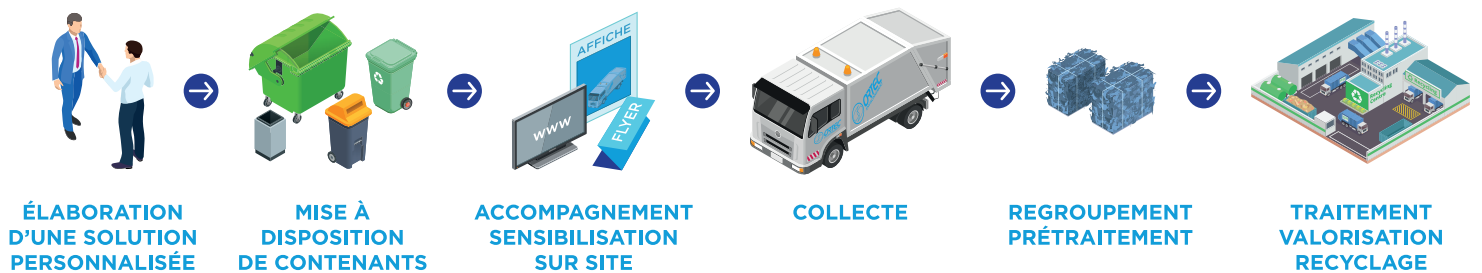
**ALORS ON DANSE ?**

N° 84  
JUN 2024



**NE VOUS LAISSEZ PAS DÉBORDER  
PAR LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION\***

**Spécialiste de la gestion des déchets Ortec Environnement vous accompagne dans la mise en place de solutions durables pour le tri, la collecte et la valorisation de vos biodéchets.**

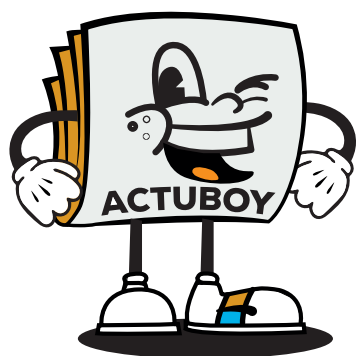
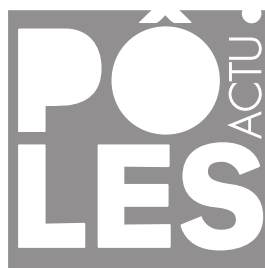


\*Depuis le 1er janvier 2024, l'obligation de tri et collecte des biodéchets s'applique à tous les professionnels (conformément à la loi anti-gaspillage 2020).

**POUR TOUTE  
INFORMATION**



**ORTEC ENVIRONNEMENT MARSEILLE  
04 82 29 12 84**



**HELLO, C'EST MOI, ACTUBOY !**

**JE SUIS LA NOUVELLE MASCOTTE DE PÔLES ACTU,  
VOTRE REVUE PRÉFÉRÉE.**

**JE VAIS APPORTER UN NOUVEAU REGARD SUR LES  
ACTUALITÉS, PROBLÈMES, OU ÉVÉNEMENTS QUI SE  
DÉROULENT SUR LE PAAP.**

**TANTÔT MALICIEUX, TANTÔT TRISTE, HEUREUX,  
OU EN COLÈRE, VOUS ME RETROUVerez AU FIL  
DES DIFFÉRENTS ARTICLES OU DOSSIERS DU PÔLES  
ACTU DANS LESQUELS JE DISTILLERAI  
MES COMMENTAIRES SANS LANGUE DE BOIS !**

04

## GRAND ANGLE

C'est la vingtième édition de la Garden Party !

13

## DOSSIER ENVIRONNEMENT

Être moteur sur la question des énergies renouvelables  
Focus sur l'obligation du tri à la source des biodéchets

20

## DOSSIER MOBILITÉ

BHNS reporté à 2035, le PAAP  
entre incompréhension et colère

27

## PORTRAITS

- 28 Fermaud
- 30 Odalys
- 32 NHIndustrie
- 34 La Française des jeux
- 36 Besson Chaussures

38

## CLUB ENTREPRISES

42

## ACTU

45

## ON THE ROAD... AVEC L'ACA

46

## AGENDA

47

## QUOI DE NEUF

Arrivées, déménagements, départs, fusions

En couverture : Pyrame XL - ©Yohann SProd photographe



Tél : 04 42 24 40 26  
Maison des Entreprises - 45, rue Frédéric Joliot  
13290 Aix-en-Provence - contact@entreprises-aix.com  
www.entreprises-aix.com



330, rue Guillaume du Vair  
13290 Aix-en-Provence

### Directeur de la Publication :

Jean-Claude Marcellet

### Responsable de la rédaction :

Patricia Marcellet

### Comité de rédaction :

Véronique Marie, Philippe De Saintdo, Bernard  
Figuière, Estelle Dubertrand, Martine Debette,  
Christian Debette

### Ont collaboré à ce numéro :

Martine Debette, Christian Debette, Véronique Majourel,  
Véronique Marie, Ingrid Cappaen, Corinne Duquenne,  
Agences Exprimer, Association Média-Production

### Conception et réalisation :

Agence EXPRIMER - agences-exprimer.com

Photos : iStock - Tous droits réservés

Impression : Pure Impression

Distribution ciblée et gratuite de 2500 exemplaires.

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trim 2024 - ISSN 1161-725X



# GRAND ANGLE

## C'est la vingtième édition de la Garden Party !

TEXTE : MARTINE DEBETTE

**La vingtième édition de la Garden Party du Pôle d'Activités aura lieu le 20 juin sur le parking de la Maison des Entreprises**

Voilà vingt et un ans que l'Association des Entreprises du PAAP organise Pôle en fête. Si la forme a changé en fonction des époques, cet événement a toujours représenté un des temps forts de l'animation du Pôle. Un moment de convivialité, attractif et attendu par les acteurs du monde économique. Comme chaque année, les partenaires et l'équipe de l'association ont concocté de belles surprises, mais on ne vous en dira pas plus ! Mais comment est née la Garden Party ?

Tout a commencé en 2003, sous la présidence de Christian Marquié et avec la complicité de Jean-Marie Gorse, par « le grand pique-nique du Pôle ». L'objectif était alors de fêter les trente-cinq ans de l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (PAAP).

### Du grand pique-nique du Pôle...

C'est sur un terrain vague de la Duranne que s'est déroulée la première édition, sous forme d'un



déjeuner. Et on peut dire que l'Association des Entreprises a tapé fort en organisant, déjà avec la complicité de partenaires, « Le grand pique-nique du Pôle d'Activités ». Une belle surprise qui a nécessité quinze heures, cinq stères de bois et toute l'attention de l'équipe de l'AGIFAM et PACABEV, pour faire griller quatre bœufs. Cinq restaurateurs du Pôle d'Activités ont rivalisé d'imagination pour concocter les entrées et les desserts (Armand Traiteur, Bleu Pourpre, le Hangar Aixois, le Millésime et l'Orangerie).



Jeudi 18h30  
20 Juin  
2024



**GARDIEUX  
PARTY**

**ALORS ON DANSE ?**



Les boissons, offertes par le syndicat général des coteaux d'Aix, étaient également à la fête. Un menu qui a ravi les palais du millier de convives, installés sous les toiles mises en place en raison de la chaleur. Côté ambiance, elle était assurée par l'orchestre The blue Tongues.

Le succès de ce rendez-vous a incité l'équipe du Pôle d'Activités à renouveler l'expérience. Le concept s'est rapidement inscrit comme le rendez-vous incontournable avant les vacances d'été. Au fil des années, le grand pique-nique s'est installé sur différents sites : à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) en cours de construction, ou encore à la Duranne alors en cours de développement, etc. attirant de plus en plus de convives. En 2009, on passe du pique-nique à la soirée champêtre pour marquer la pose de la première pierre de l'actuel bâtiment de la Maison des Entreprises du PAAP. Soirée oblige, une piste de danse a été mise en place. Malgré la lumière diffuse, la clarté de la lune a permis d'admirer les talents de danseurs de nos

entrepreneurs. Une soirée qui restera gravée dans les mémoires tant l'ambiance était surchauffée. Les photos parlent d'elles-mêmes.

### À la Garden Party

Les pique-niques reprennent le dessus jusqu'en 2013. Le 13 juillet, la première « Garden party » s'installe sur le parking de la maison des entreprises du Pôle, attirant un millier de personnes. Depuis, grâce à nos -précieux-partenaires, ce rendez-vous a pris un nouveau tournant. Ils jouent vraiment le jeu, offrant des mets, des animations, des cadeaux, etc. permettant à tous de découvrir tous les talents que compte le PAAP. Et pas seulement au niveau professionnel. Pour la petite histoire, en 2014, il y a eu un bug ! Alors que la piste de danse improvisée sur la pelouse de l'association était bien remplie, l'arrosage automatique s'est déclenché. Et oui, la soirée a duré plus longtemps qu'escompté, rafraîchissant les esprits et générant des fous rires.



Au fil des ans, le succès ne s'est jamais démenti. l'ambiance est toujours conviviale et il se dit même que des affaires ont été conclues durant ces soirées informelles. Avec un montant de participation très attractif, grâce notamment à la complicité et à la générosité de nos partenaires, le nombre de participants a atteint des sommets. Un succès qu'il a fallu limiter en réduisant, pour des raisons de sécurité, le nombre de convives. Une décision difficile à prendre, pourtant nécessaire. En effet, certaines éditions ont accueilli jusqu'à 2 000 personnes.



# GRAND ANGLE







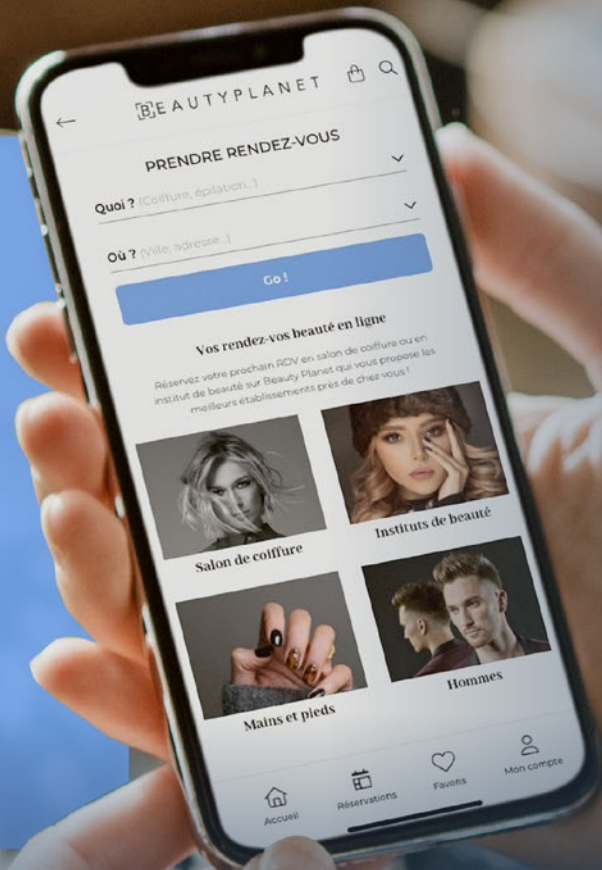
# GRAND ANGLE



## Prenez vos rendez-vous coiffure et beauté sur BeautyPlanet

QR Code de l'application App Store & Google Play

Téléchargez l'application dès maintenant !



### Accessibilité

Accès direct et rapide à vos établissements préférés.



### Jeu concours

Participez à nos jeux concours et gagnez des produits sur nos réseaux sociaux : IG @beautyplanet.france



### Conseils Beauté

Découvrez les dernières nouveautés produits et services avec notre section articles.

# anova

## Le spécialiste de la sécurité électronique

Installés depuis 1983 sur le pôle d'Aix, Guillaume et Jean-Pierre Kechissoglou développent leurs métiers dans le domaine de la sécurité électronique et proposent :



**SYSTÈMES D'ALARME**



**CAMÉRAS DE SURVEILLANCE**



**CONTRÔLE D'ACCÈS**



**AUTOMATISME DE PORTAIL**

380, rue Claude Nicolas Ledoux — Pôle d'Activités d'Aix — 13290 Aix-en-Provence  
04 42 58 16 87 — contact@anova-securite.com — www.anova-securite.com

# FIGUIERE PROMOTION, relève le défi de la **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** pour ses **NOUVEAUX PROGRAMMES**



## 1890 Route d'Eguilles - AIX-EN-PROVENCE

### 9 villas de 100 à 100 m<sup>2</sup>

Le CLOS DES ROSES, projet intimiste composé de neuf villas élégantes, offre des espaces de vie de 100 à 110 m<sup>2</sup>, dans un environnement paisible et verdoyant, aux portes d'Aix-en-Provence.

**Chantier en cours - Livraison prévue en mars 2025**



## ZAC de LENFANT - PÔLE D'ACTIVITÉS

### 3 782 m<sup>2</sup> de bureaux

ESPACE LUMINA est composé de deux bâtiments en **pierre sèche**, totalisant 3 782 m<sup>2</sup> de bureaux. Un immeuble innovant, bas carbone et durable, utilisant la pierre massive issue de carrières locales.

**Chantier en cours**

**Livraison prévue au premier et deuxième trimestre 2025**



## LES Chabauds - BOUC-BEL-AIR

### 7 642 m<sup>2</sup> d'espaces d'activités

LA MALLE offre propose 3 bâtiments totalisant 7 642 m<sup>2</sup> de locaux d'activités. Les toitures des bâtiments sont dotées de **panneaux photovoltaïques** mettant en avant une gestion optimisée des énergies renouvelables.

**Livraison prévue au premier semestre 2026**



## LES Chabauds - BOUC-BEL-AIR

### 3 230 m<sup>2</sup> de bureaux

PARC BEL AIR, programme de standing composé de 2 bâtiments totalisant 3 230 m<sup>2</sup> de bureaux, répartis sur deux étages. Structure élégante, belles prestations et **équipement panneaux photovoltaïques**.

**Livraison prévue au premier semestre 2026**

# DOSSIER

# Environnement

Être moteur sur la question  
des énergies renouvelables

Focus sur l'obligation  
du tri à la source des biodéchets



# Être moteur sur la question des énergies renouvelables

TEXTE : MARTINE DEBETTE



*Vendredi 15 mars, l'Association du Pôle d'Activités a officiellement déposé le dossier d'agrément au label Parc+. La visite du jury est programmée le 26 juin. Brigitte Lasery, responsable de la commission RSE, dévoile les grandes lignes de ce dossier.*

« Travailler sur ce dossier nous a permis de connaître nos forces et nos faiblesses », a indiqué Brigitte Lasery. Lors de la réunion de commission du 14 avril, elle a insisté sur la volonté de l'Association des Entreprises d'être moteur sur la question des énergies renouvelables. Un sujet qui préoccupe les administrateurs du Pôle depuis de nombreuses années puisque, déjà en 2009, lors de la Garden Party, un représentant de la société EDF félicitait l'Association des Entreprises du PAAP pour son choix judicieux et sa volonté d'équiper le toit de la future maison des entreprises de panneaux photovoltaïques. Un choix que Jean-Claude Marcellet, président du PAAP, a expliqué : « Nous sommes ancrés sur le territoire. Nous sommes des propriétaires fonciers engagés dans le quotidien. Il me semble important que nous ayons ces réflexions en collaboration avec les collectivités, majoritairement la Métropole Aix-Marseille

et la Ville d'Aix-en-Provence. C'est un des critères de notre réussite et je suis convaincu que cela nous permettra de passer la première étape du label Parc+. Ensuite, j'engagerai le PAAP à passer la deuxième, puis la troisième étape ».

Pour Brigitte Lasery, un des critères importants est le montant des investissements : « En tant que chef d'entreprise, je me dois d'agir, en priorité, dans l'intérêt de mon entreprise et sa rentabilité. Donc, de faire des choix en mon âme et conscience, avec un bilan en fin d'année. Notre engagement dans cette labélisation résulte de notre conviction. Mais le nerf de la guerre reste l'investissement et il est important de savoir que la Métropole, la Région et la Mairie d'Aix-en-Provence nous soutiennent, ainsi que l'ensemble des intervenants présents à cette commission ».



**POUR ALLER PLUS LOIN ET OBTENIR DES INFORMATIONS (LISTE NON EXHAUSTIVE) ET UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES :**



## Sereny Sun

L'objectif de SerenySun est de déployer des infrastructures de production solaire photovoltaïque en créant des communautés énergétiques qui fédèrent à la fois les consommateurs, les producteurs et les financeurs. Comment ? En valorisant les toitures et parkings pour qu'ils produisent une énergie décarbonée consommable sur place. « SerenySun est vraiment dans la démarche de répondre aux besoins des entreprises en matière d'énergie renouvelable. Nous avons les moyens de trouver du financement pour ce type de projets. Des projets qui sont évolutifs. On peut commencer par la solarisation d'un ou deux bâtiments et en solariser d'autres plus tard. Plus il y aura d'énergie déployée, plus on pourra la partager », explique Alice Gaubert, directrice du développement SerenySun. Elle rappelle que, dès 2025, les entreprises publiques et privées de plus de 250 salariés auront l'obligation de mettre en place un plan de valorisation de leur foncier, en vue de produire des énergies renouvelables.

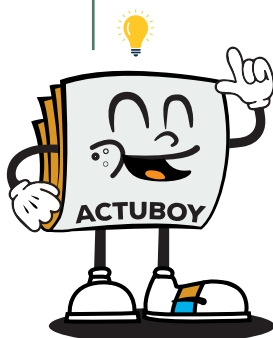
*Pour en savoir plus :* [contact@serenysun.fr](mailto:contact@serenysun.fr)



## Tenergie

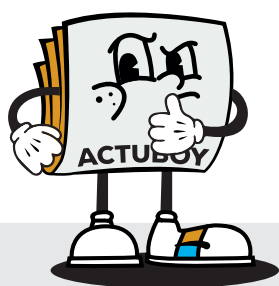
« Notre métier est de produire des énergies renouvelables. Nous proposons des solutions sur mesure, pour accompagner les propriétaires fonciers qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique. Nous développons, détenons et exploitons des centrales d'énergie solaire. Nos autres solutions sont les parcs éoliens, les unités de méthanisation et l'hydraulique », indique Yann Le Bolloc'h, directeur Terres d'énergie développement. La production de Tenergie, entreprise à mission depuis 2021, est de 750 MW de puissance installée. Ce qui correspond à la consommation annuelle de 171 000 foyers. Avec la loi d'accélération des énergies renouvelables, il y a des obligations pour solariser les toitures, les parkings. Il y a donc, sur le Pôle d'Activités, un potentiel pour produire de l'électricité. « Aujourd'hui, il faut accélérer la transition. Si on peut adosser la production à des solutions d'autoconsommation, c'est encore mieux. Cependant, à l'entrée, il y a des freins : juridiques, financiers, techniques », observe le dirigeant en rappelant « qu'il faut au minimum deux ans entre la décision de réaliser un projet et la première production d'électricité ».

*Pour en savoir plus :* [ylebolloch@tenergie.fr](mailto:ylebolloch@tenergie.fr)



## UN GUIDE DU DÉCRET TERTIAIRE

Le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, a l'ambition de créer un guide du décret tertiaire. Destiné à tous les propriétaires fonciers de notre Pôle, il détaillera et expliquera toutes les démarches nécessaires depuis le début du projet photovoltaïque jusqu'à la mise en service.



## Ce que dit la loi

Portée par Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables a été publiée au Journal officiel du 10 mars 2023. Elle contribuera à un triple objectif : préserver le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité des entreprises, défendre l'indépendance industrielle, énergétique et politique de la France et lutter contre le dérèglement climatique. (Source ministère de la Transition Écologique)

### Une loi qui fixe des objectifs ambitieux dans des délais très courts

#### Parking

Tous les parcs de stationnement extérieurs existants au 1<sup>er</sup> juillet 2023 et supérieurs à 1 500 m<sup>2</sup> sont concernés par la loi. (Si celle-ci ne se réfère qu'à une notion de surface, on peut considérer que tous les parkings de plus de 60 places sont concernés, ndlr). Pour ceux-ci, obligation d'installer des ombrières de parking assurant la production d'énergies renouvelables sur au moins 50% de leur superficie.

Obligation fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2026 pour les parkings à partir de 10 000 m<sup>2</sup>, et au 1<sup>er</sup> juillet 2028 pour les parkings à partir de 1 500 m<sup>2</sup>.

## EDF

Dans le cadre de la production d'électricité, EDF vise la décarbonation de l'énergie. « Le photovoltaïque est un véritable enjeu pour le réaliser. Notre mission est de conseiller nos clients sur l'outil qui leur convient le mieux, en fonction de leur consommation, de leur utilisation et de leur site. L'objectif étant de leur présenter la meilleure solution entre l'installation pour la revente ou pour l'autoconsommation. Pour cela, nous étudions en détail la consommation du client. Nous la retranscrivons afin de définir le taux d'autoconsommation réel de l'entreprise et réalisons, gracieusement pour les entreprises du Pôle d'Activités, une étude financière. Autre formule, un locataire autoconsomme l'électricité solaire et, en contrepartie de l'investissement réalisé par le propriétaire, lui verse un loyer », explique Thierry Vanderdonckt, directeur Développement Territorial EDF. Un argument gagnant-gagnant qui garantit un prix de l'énergie à long terme pour le locataire. Quant au propriétaire, il fidélise le locataire et touche un loyer complémentaire grâce à la valorisation de sa toiture.

*Pour en savoir plus : [thierry.vanderdonckt@edf.fr](mailto:thierry.vanderdonckt@edf.fr) ou tél. 06 26 27 33 18.*

En cas de non-respect, des sanctions financières annuelles sont applicables jusqu'à la mise en conformité : de 20 000€ pour les surfaces inférieures à 10 000 m<sup>2</sup> jusqu'à 40 000€ pour les parcs à partir de 10 000 m<sup>2</sup>.

### Bâtiments non résidentiels neufs ou lourdement rénovés

La couverture minimum des toitures, qui est actuellement de 30%, passera à 50% dès 2027.

Dès 2028, cette obligation sera étendue aux bâtiments non résidentiels existants (usage commercial, industriel, artisanal, administratif, hangars, entrepôts, hôpitaux, équipements sportifs, etc., ayant une emprise au sol supérieure à 500 m<sup>2</sup>). Les décrets d'application ne sont pas encore parus.

À noter également que, dès 2025, les entreprises publiques et privées, de plus de 250 salariés, auront l'obligation de mettre en place un plan de valorisation de leur foncier en vue de produire des énergies renouvelables.

**ATTENTION au délai : N'oublions pas que tous ces projets doivent faire l'objet d'un permis de construire.**



# Focus sur l'obligation du tri à la source des biodéchets

*Après le tri des cartons, papiers, et autres matières recyclables, pour les entreprises, comme les particuliers, le tri à la source des biodéchets est désormais obligatoire pour tous depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.*

Si, auparavant, cette obligation ne concernait que les producteurs générant plus de cinq tonnes de biodéchets par an (en 2023) (la jauge était de 10t au 1<sup>er</sup> janvier 2022), elle est maintenant applicable dès le premier trognon de pomme que le chef d'entreprise, ou son personnel, génère sur son lieu de travail.

Pour définir ce qu'est un biodéchet, on se réfère à l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ». Ils sont également classés selon trois grandes familles. Les déchets de cuisine et de table (DCT), les déchets issus de l'industrie agroalimentaire dont les déchets conditionnés, et les déchets verts. Quant à l'obligation des entreprises, elle consiste à organiser le tri à la source en mettant en place les moyens physiques et logistiques de tri et de collecte afin que le produit soit valorisé. Valorisation qui peut se faire essentiellement de deux manières : le compostage ou la méthanisation.

## Obligation de traçabilité

N'oublions pas que, pour les entreprises, obligations riment toujours avec traçabilité. Les biodéchets font donc l'objet d'une obligation réglementaire de suivi et de traçabilité, notamment par les documents d'accompagnement commercial (DAC) qui s'apparentent à un bordereau de suivi de déchets. Documents qui seront remis par les sociétés chargées de la collecte et sont propres à chaque client et chaque collecte.



La responsabilité d'un producteur de biodéchets étant engagée, la traçabilité est nécessaire, tout comme la bonne gestion du tri. La circulaire du 10 janvier 2012 indique que l'amende peut s'élever à 75 000€, assortie de deux ans de prison.



© Ortec Environnement

Si les restaurateurs, traiteurs, ou entreprises de l'agroalimentaire sont bien évidemment en première ligne de cette réglementation, toutes les entreprises sont tenues de se mettre en conformité avec la loi dans les meilleurs délais. Restes du déjeuner du midi ou épluchures du fruit consommé au bureau sont également au cœur de la démarche. Et si les pouvoirs publics semblent encore en phase d'information et de sensibilisation plus que de répression, il convient de ne pas perdre de temps dans la mise en place des moyens et des procédures.

## L'entretien

La gestion des déchets d'entreprises, de la collecte au traitement et à la valorisation, fait partie des spécialités d'Ortec Environnement. L'entreprise suit donc de très près l'évolution de la réglementation afin d'apporter aux entreprises les solutions qui permettent de la respecter. Rencontre avec Erwan Briant, responsable développement département environnement, et Marjorie Vidil, responsable de secteur déchets.

**Pôles actu :** Les entreprises, comme les particuliers, ne voient pas d'un très bon œil cette nouvelle obligation et, surtout, les coûts que cela engendre.

**Erwan Briant et Marjorie Vidil :** L'objectif de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL) est surtout de réduire la part des ordures ménagères et des déchets enfouis ou incinérés. Pour cela, l'État active notamment et progressivement le levier de la contrainte financière par l'intermédiaire de la taxe générale des activités polluantes (TGAP) afin d'inciter particuliers et professionnels à adopter les bons gestes et pratiques de tri et valorisation des déchets. Les entreprises y voient surtout un coût supplémentaire, et c'est logique, mais à long terme, c'est positif et vertueux. Le coût de traitement des biodéchets va tendre à se démocratiser, notamment par la massification des flux de biodéchets et la mise en place de filières locales, les coûts de collectes et de traitement vont tendre

à être plus économiques que la collecte des ordures ménagères (part non valorisable). Car en contrepartie, le coût des ordures ménagères va continuer à augmenter, en raison notamment de la politique incitative de l'Etat.

### Que proposez-vous aux entreprises ?

Comme en 2020, lorsque la collectivité s'est désengagée de la collecte des déchets des entreprises, nous allons à la rencontre des entreprises pour connaître leurs besoins propres en termes de production de déchets et biodéchets tout d'abord, pour les informer et sensibiliser ensuite et surtout nous adapter à leurs contraintes en termes de nombre et capacité des contenants (seaux, bacs, etc.), de fréquence de collecte. Il y a des petits producteurs, des moyens et des plus gros producteurs comme les restaurants. Chaque solution va être différente. Aujourd'hui, toutes les entreprises ont à minima plusieurs contenants avec le tri des déchets valorisables déjà en place. Les biodéchets représentent donc un contenant complémentaire.

### Et cela fonctionne ?

Il faut le reconnaître, les débuts sont timides, mais comme de nombreuses entreprises comptent déjà parmi nos clients, nous mettons en place un grand nombre d'actions de communication et de sensibilisation. Nous nous adaptons à leurs contraintes et adoptons une attitude très flexible et bienveillante. Ils peuvent avoir des arrêts de production ou des difficultés auxquels nous nous adaptons.

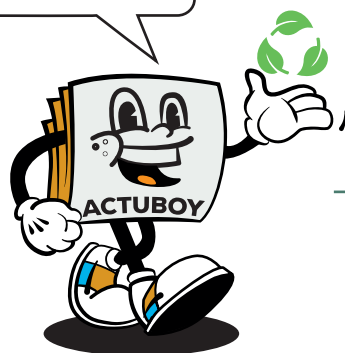
### Quels sont les secteurs d'activités les plus concernés ?

Globalement (hors industrie agroalimentaire déjà concernée), 30% des biodéchets proviennent de la restauration privée, 30% de restaurants publics (écoles) et 40% d'établissement de santé ou séniors type EHPAD, maisons de retraites, ou établissements de santé. Certains ont franchi le cap. La conjoncture n'est certes pas très favorable (COVID, contexte inflationniste), mais la mise en place est inévitable. On va vers cette amélioration du tri. À la demande de certains clients, notamment dans l'industrie ou certaines collectivités, nous formons des maîtres composteurs afin d'éviter les erreurs de tri.

### Quelle est votre prochaine grande action de sensibilisation ?

À la rentrée, avec l'Association des Entreprises du PAAP, nous allons organiser une journée « portes ouvertes ». En amont, nous distribuerons des bio seaux aux entreprises et nous les inviterons à nous les apporter lors de cette journée. Nous vérifierons ceux qui sont acceptables et ceux qui ne le sont pas. Nous parlerons du devenir des biodéchets, le retour au sol, etc.

**BON À SAVOIR**



Depuis trois ans, la société SAPS et l'Association des Entreprises du PAAP ont un système de main courante électronique dont l'objectif est de recenser toutes les incivilités et malveillances observées sur le Pôle d'Activités. Parmi celles-ci, les dépôts de déchets sauvages tiennent une place malheureusement non négligeable. « Toutes les nuits et durant le weekend, nous parcourons le Pôle d'Activités. Dès que nous constatons une anomalie, nous la consignons, la photographions et la localisons précisément. Chaque matin, l'association reçoit un rapport de tout ce que nous avons relevé, ce qui lui permet de mener des actions ciblées. Nous sommes un peu les yeux de l'association. Cette mission, relative à la consignation des encombrants et dépôts sauvages, est en parfaite adéquation avec l'ADN de notre entreprise qui a obtenu la labellisation AFNOR RSE », indique Christophe Cozzolino, Président de Service Accueil Prévention Sécurité (SAPS).

La société SAPS parcourt le PAAP de 19h30 à 7h30 en semaine et 24h/24 durant le weekend et les jours fériés.



© SAPS



*Nous accompagnons les entreprises et collectivités de la région Provence Alpes Côte d'Azur et de la Corse dans tous leurs projets d'aménagement d'espaces technologies et d'intégration audiovisuelle.*



### Étude & Conseil

Notre équipe d'ingénieurs commerciaux propose systématiquement une phase d'étude et de conseil en amont de l'ensemble de vos projets.



### Installation & Intégration

Nos techniciens sont formés, certifiés et habilités pour installer l'ensemble des solutions techniques retenues en tenant compte de vos exigences et contraintes.



### Support technique & SAV

L'ensemble des équipes suit régulièrement des stages et des formations auprès de nos partenaires pour pouvoir vous assister pour toute question technique.



### Maintenance

Afin d'assurer une durée de vie et un fonctionnement optimal de vos matériels et de votre installation, nous vous proposons de souscrire à notre contrat de maintenance Sérénité.



### Formation

Afin d'accompagner chaque client après l'installation des équipements, SI Contact a mis en place des sessions de formation pour assurer la réussite de chaque projet.



### Financement

Nous proposons une offre de location financière exclusive, conçue afin de pouvoir vous proposer un loyer unique pour tous vos besoins.



**+ de 30 ans d'expérience**



**historiquement installé sur le pôle d'activité d'Aix**



**+ de 800 salles équipées**



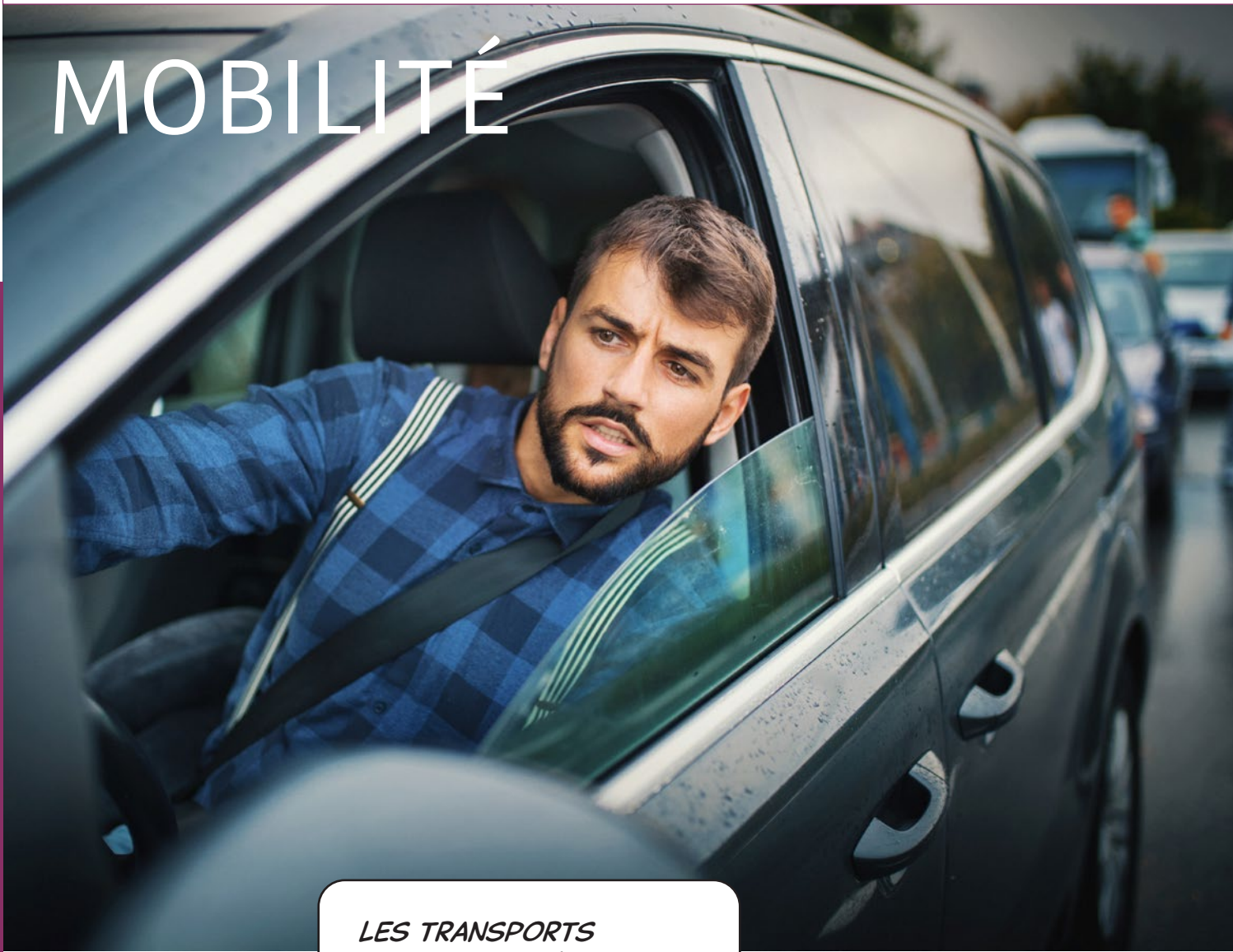
04 42 90 16 00



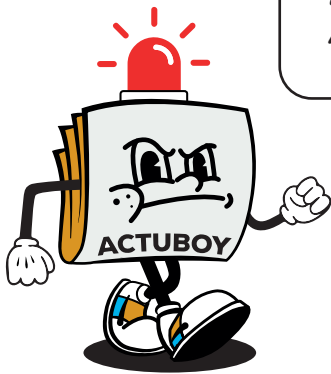
110 Rue Emilien Gautier  
Aix-en-Provence

contact@sicontact.fr

# MOBILITÉ



*LES TRANSPORTS  
EN COMMUN, C'EST BIEN,  
MAIS C'EST POUR QUAND ?*



« Et, même si les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, « chiche », nous on y croit » avait indiqué, avec un peu d'humour et beaucoup de clairvoyance, Jean-Claude Marcellet, Président du PAAP, suite à l'engagement de la Métropole de mettre en service un BHNS entre Aix centre et le PAAP d'ici 2029. Une date encore lointaine mais qui correspondait à un véritable progrès. Mais patatras ! Au sortir d'une réunion du Groupement d'Intérêt Public Aix-Marseille-Provence Mobilités, qui s'est déroulée début avril, la mise en service est reportée à 2035 ! Pour les explications, il faudra repasser plus tard !

Le présent Pôles Actu revient donc une nouvelle fois sur le dossier de la mobilité avec un seul objectif : inciter nos dirigeants politiques à mettre en place une solution de transport collectif entre les deux villes phares du département et le Pôle d'Activités d'Aix le plus rapidement possible !

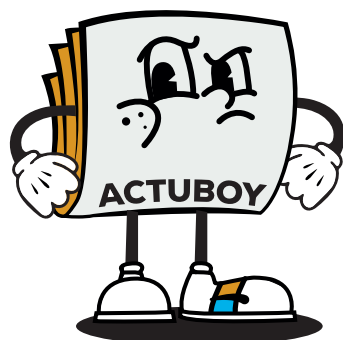
# BHNS reporté à 2035, Le PAAP entre incompréhension et colère

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

L'interview de Henri Pons, Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, parue dans le Pôles Actu N°82 de novembre 2023, avait quelque peu rassuré tous les acteurs économiques du PAAP, chefs d'entreprises comme salariés. Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre le centre d'Aix et le PAAP semblait faire l'objet d'un consensus politique et d'un plan de financement qui permettait d'envisager sa mise en service en 2029. Une date certes un peu lointaine, mais relativement compréhensible en raison des travaux à effectuer qui consistent à créer une voie dédiée le long de la voie ferrée Aix / Rognac. Sans aller jusqu'à sabrer le champagne, les acteurs économiques se disaient qu'ils avaient enfin été entendu !

Aussi la surprise a été de taille lorsque, début avril, lors d'une réunion du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Aix-Marseille-Provence Mobilités, il a été annoncé le lancement des études du BHNS Aix centre – Les Milles – La Duranne, avec une livraison prévue en 2035. Des études qui, selon Stéphane Guérin, responsable de la commission Mobipôle, sont déjà réalisées : « On tombe des nues. Les études de faisabilité sont faites. Les problèmes de passage à niveau ou autres sont connus. Il reste quelques petits points techniques à régler et maintenant on nous dit qu'il faut allouer un budget pour les études. C'est l'incompréhension totale ».

Une situation inacceptable alors que les entreprises du PAAP commencent à ressentir les effets négatifs des difficultés d'accès au Pôle : « Nous avons besoin d'une solution le plus rapidement possible et on nous annonce, sans explications, que l'on passe de 2029 à 2035. Une date qui n'est pas entendable pour les milliers de personnes qui se heurtent aux difficultés de circulation matin et soir. Inacceptable également pour les entreprises qui éprouvent de plus en plus de difficultés pour recruter. Pas entendable non plus au regard des 150 millions d'euros de taxe transport versés chaque année par les entreprises du Pôle », s'énerve Stéphane Guérin. Une situation que les principaux intéressés ont simplement appris par la presse : « Nous souhaitons une réunion au plus vite afin d'avoir des éclaircissements sur ce changement de cap soudain qui interroge sur la réelle volonté de la Métropole d'aider les entreprises et notamment celles du Pôle d'Activités d'Aix ». Autre signe d'inquiétude pour les chefs d'entreprises, une réunion du Comité de Pilotage (COPIL) organisé par la Métropole avec les entreprises du PAAP était prévue en mars, mais n'est toujours pas fixée à l'heure où nous écrivons ces lignes. Pour paraphraser le dicton « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage », on peut également écrire que quand on veut enterrer un projet, on le reporte aux calendes grecques !!



*UN BHNS EN 2035,  
DE QUI SE MOQUE-T-ON ?*

## Rencontre avec Jean-Marc Zulési

Jean-Marc Zulesi, député de la 8<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, est également Président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale. Il a récemment fait adopter une loi sur le déploiement des services express régionaux et métropolitains. S'il n'est pas directement en charge des problèmes de mobilité sur le territoire métropolitain, il nous a semblé intéressant de profiter de son expertise en termes d'aménagement du territoire et de son retour d'expérience sur ce qu'il se passe ailleurs en France.

**Pôles actu : Les chefs d'entreprise du PAAP et leurs salariés sont très pragmatiques. Devant les problèmes de circulation, ils ont besoin qu'une solution de transport collectif desservant le PAAP à partir d'Aix centre et à partir de Marseille soit mise en oeuvre le plus rapidement possible. À ce titre, le report de la solution BHNS à 2035 est évidemment inacceptable. Quelle est votre analyse ?**

**Jean-Marc Zulesi :** Concernant la liaison entre Aix et Rognac, en passant par le Pôle d'Activités, je n'ai pas changé d'avis. Je considère que la solution d'avenir est d'utiliser le rail à travers des solutions innovantes de trains légers qui permettent de ne pas électrifier la ligne et qui bénéficient d'une réglementation adaptée, notamment sur les passages à niveau. Je continue à porter le message : BHNS, pourquoi pas, mais pas sur la ligne entre Plan d'Aillanne et Aix car cela viendrait faire une concurrence directe à la solution ferroviaire. Pour moi, c'est une double peine car cela signifierait que, non seulement les citoyens de ma circonscription (de Rognac, Velaux, Coudoux, Ventabren, ndlr) n'auraient aucune solution de transport alternatif à la voiture pour se rendre à Aix mais qu'à terme, c'est clairement la destruction d'un patrimoine ferroviaire exceptionnel.

**Pour les entreprises du Pôle, le délai de mise en oeuvre d'une solution de transport collectif est un élément crucial. Quand votre solution pourrait-elle voir le jour ?**

Dans le cadre du Contrat de Plan État Région (CPER), nous avons inscrit une ligne financière spécifique pour faire les études techniques et socioéconomiques pour cette voie ferrée. Une grande partie de ces études a déjà été réalisée par la Métropole sur la base de nos téléphones portables (voir le PA82, ndlr). Grâce à cette ligne budgétaire, nous sommes en capacité d'établir un calendrier plus ambitieux avec une solution ferroviaire légère.

Par calendrier ambitieux, je veux dire avoir une solution de transport à offrir avant 2035. Je pense que techniquement, on peut faire quelque chose avant 2030 s'il y a un consensus politique, c'est ça le plus difficile. Nous avons fait venir le Président de la SNCF qui a confirmé que cette ligne était de qualité, même si elle n'est plus utilisée.

**Jusqu'à présent, on nous disait que le BHNS arrivera en 2029 et le train pas avant 2040. Maintenant on inverse les dates. Qui croire ?**

La solution du train en 2040 n'est pas la même que celle que je propose. Elle consiste à attendre la construction de la gare souterraine de St Charles de manière à supprimer l'impasse de Marseille et créer ce que l'on appelle le ring, avec un train qui ferait Marseille, Aix, Rognac avec une fréquence au 1/4h en heures de pointe. Pour cela, il faut la gare souterraine et donc ce n'est pas avant 2040. Ce que je propose, c'est une solution de mobilité légère entre Aix et Rognac, ce n'est pas la même solution. C'est basé sur l'infrastructure existante. Je parle de 2030 soit 6 ans car c'est le délai prévu dans les projets d'éco train en Creuse ( Felletin, Aubusson et Gueret), de draisy qui circulera prochainement en Moselle pour une phase d'expérimentation.

**Que faut-il pour que cela se réalise ?**

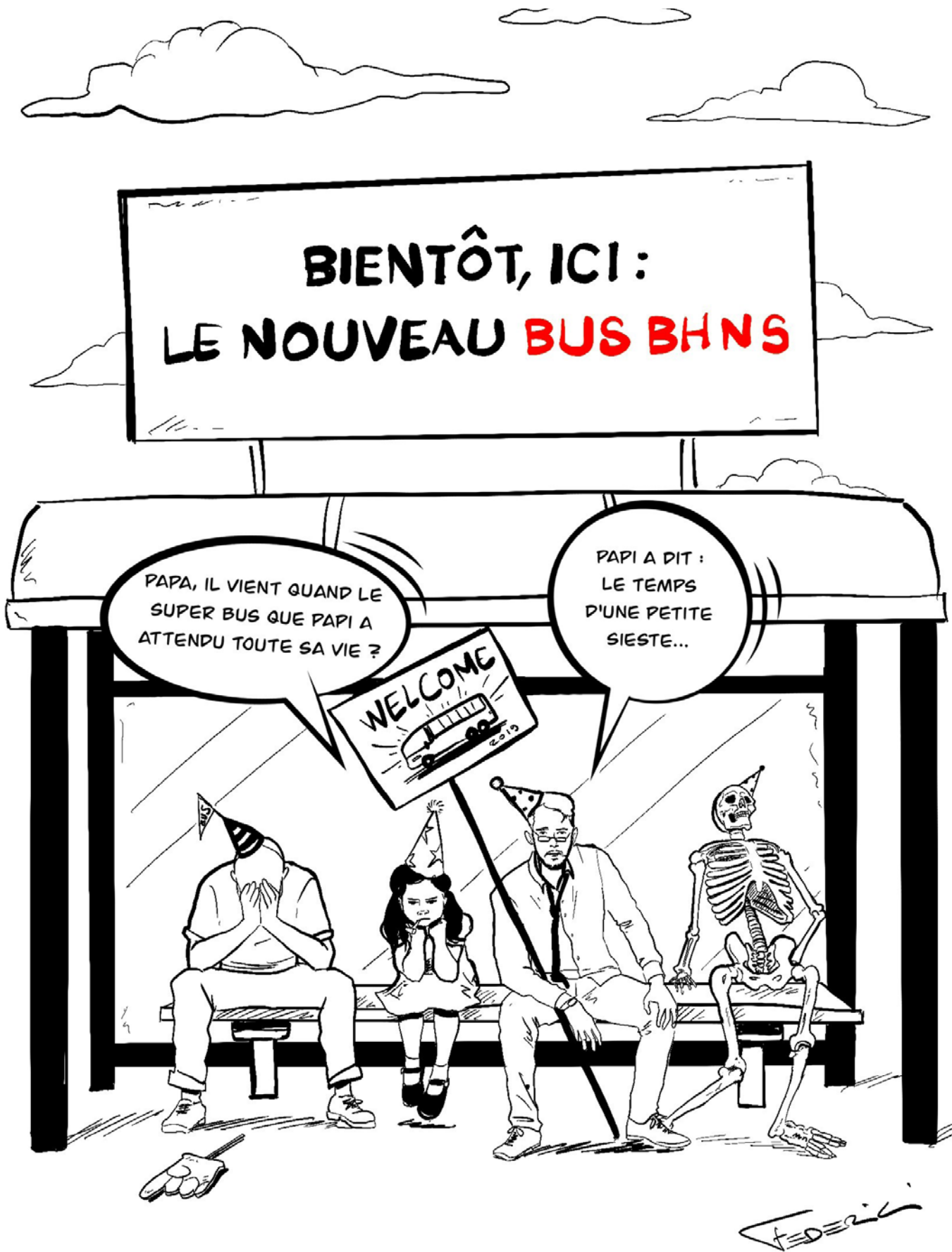
Il faut un consensus politique qui, pour l'instant, n'existe pas. Je souhaite oeuvrer pour l'obtenir.

**Il y a donc toujours opposition, et non complémentarité, entre le projet ferroviaire et le BHNS ?**

C'est justement par la complémentarité des modes de transports que nous parviendrons à trouver une solution. La Métropole a déjà fait beaucoup en matière de transport. Travaillons tous ensemble dans l'application de ma proposition de loi pour que la solution BHNS vienne dynamiser l'ossature ferroviaire. Faisons-le ensemble pour nos chefs d'entreprises qui, par le versement mobilité, participent grandement au financement de la mobilité. Faisons-le pour nos concitoyens qui n'en peuvent plus d'attendre matin et soir dans les bouchons.

**En attendant, que peuvent faire les chefs d'entreprises ?**

Continuez à vous mobiliser comme vous le faites. Votre légitimité est claire. Vous êtes avec les femmes et les hommes de vos entreprises les forces vives de ce territoire. Ne lâchez rien !



## Lebus PRO s'adapte à vos déplacements

Saviez-vous qu'il est possible de s'offrir, pour le prix d'un ticket de bus, les services d'un chauffeur pour vos déplacements au sein du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence et du Technopôle de l'Arbois ?

Peut-être avez-vous déjà aperçu ce busPRO qui, depuis le 11 mars, et à l'instar d'un taxi ou d'un service de VTC, vient chercher son « client » devant la porte de son entreprise pour l'emmener là où il le souhaite dans le périmètre du PAAP et du Technopôle.

Mis en place, à titre expérimental, par la Métropole Aix/Marseille/Provence, la pérennité de ce service dépendra de son succès. Pour l'utiliser, rien de plus simple puisqu'il suffit de télécharger l'application « Lebus PRO PAAP ARBOIS » sur votre smartphone. Il ne vous reste plus alors, en seulement quelques clics, qu'à programmer votre déplacement en précisant s'il s'agit d'un départ immédiat ou différé. L'application indiquera l'heure de prise en charge, garantie en moins de vingt minutes pour les départs immédiats, ainsi que la plaque minéralogique du véhicule dont vous pourrez même suivre la localisation. En cas de départ différé, le rendez-vous s'inscrit directement dans l'agenda de votre smartphone. Il ne reste plus qu'à profiter de l'un des quatre Volkswagen Caravelle flambants neufs affectés par Keolis à ces trajets. Des véhicules confortables, qui emportent 6 à 7 passagers. Une opportunité supplémentaire propice aux rencontres et à la convivialité.

À l'heure où stationner sur le PAAP s'avère de plus en plus compliqué, notamment le midi devant les lieux de restauration, Lebus PRO ne manque pas d'atouts pour séduire. D'ailleurs, nous l'avons testé et force est de constater que les premiers utilisateurs que nous avons rencontrés se disaient ravis. Autre point fort du busPRO, celui de lever un frein important à l'utilisation des transports en commun pour accéder au PAAP puisqu'il facilite la réalisation du dernier kilomètre entre l'arrêt de bus et votre lieu de travail. Un service à utiliser sans modération !



UN NOUVEAU SERVICE À UTILISER SANS MODÉRATION



© M. Debette

Véhicules confortables et chauffeurs sympathiques, de bonnes raisons d'utiliser le bus PRO

### EN PRATIQUE

Le transport est gratuit si vous êtes en possession d'un abonnement aux transports en commun (Aix en bus ou La Métropole Mobilité). Sinon, il suffit d'acheter un ticket de bus, en vente à bord pour la somme de 1,30€ pour un voyage et de 2,40€ pour deux voyages. Vous pouvez également acheter une carte de dix trajets, au prix de neuf euros, au bar PMU Le Sans Pression.

Lancé par la Métropole Aix-Marseille Provence et géré par Keolis, lebus PRO fonctionne du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h.

Pour toutes informations complémentaires sur ce service, les entreprises peuvent contacter Lucie Bombled au **06 29 79 35 01**



## Le covoiturage, une solution qui roule !

Depuis le début de l'année, la métropole Aix-Marseille-Provence a lancé le programme Lecovoiturage. A partir de l'application Karos, tous les habitants de la métropole peuvent désormais partager des trajets en toute sécurité avec des collègues ou avec tous les membres de la communauté.

Pour optimiser l'utilisation de ce service par leurs collaborateurs et bénéficier d'une prise en charge financière par la Métropole, les chefs d'entreprises du PAAP sont invités à prendre contact avec le conseil mobipro au 04 84 89 09 89 ou par mail à [mobipro@ampmetropole.fr](mailto:mobipro@ampmetropole.fr)

Les premiers retours sont d'ores et déjà très positifs et, comme il est établi que, plus il y aura d'utilisateurs, meilleur sera le service, il est souhaitable qu'un maximum d'entreprises adhère au programme.

## La Rd9 se refait une beauté

Depuis le 13 mai, et jusqu'au 23 juillet, sauf aléas météorologiques, la section de la RD9 comprise entre l'échangeur avec l'A51 (côté Aix) et l'échangeur de Lagremeuse (côté Vitrolles), fait l'objet sur près de 7km de la réfection des enrobés. Afin de minimiser les gênes occasionnées par les travaux, ceux-ci se déroulent exclusivement de nuit, entre 21h et 6h. Si la circulation ne sera jamais interrompue, elle sera régulièrement basculée d'une voie à l'autre en fonction des besoins du chantier et certains échangeurs seront fermés la nuit en fonction des phases de chantier.

À noter qu'au niveau des zones habitées du village des Milles, entre le magasin Carrefour et l'échangeur du cimetière, un enrobé acoustique sera appliqué en couche de roulement. Cela permettra une diminution du niveau sonore lié au trafic de la RD9.

Le montant des travaux s'élève à 7 500 000 € TTC

**NOUVEAU**

**RÉSERVEZ  
BOUGEZ**



- ✓ **SIMPLE**  
DE PORTE À PORTE
- ✓ **PRATIQUE**  
EN DERNIÈRE MINUTE
- ✓ **SEREIN**  
PAS DE SOUCIS  
DE PARKING

**lebus** PRO  
PAAP - Arbois

**LAISSEZ-VOUS  
TRANSPORTER**



# UN MARIN EN PROVENCE

« RAPHAEL FEDERICI »  
OUVRE SON ATELIER D'ARTISTE AU  
THOLONET!

VISITE PRIVÉE POSSIBLE SUR RENDEZ VOUS...  
CONTACTEZ L'ARTISTE VIA INSTAGRAM : [@RAPHAEL\\_FEDERICI](#)  
OU PAR MAIL : [HELLO@RAPHAELFEDERICI.ART](mailto:HELLO@RAPHAELFEDERICI.ART)

FEDERICI



# PORTRAITS

Fermaud  
Odalys  
NH Industrie  
La Française des jeux  
Besson Chaussures

# FERMAUD

## AMÉNAGE VOS BUREAUX DE A À Z

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE



© Société Fermaud

**Installé sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (PAAP) depuis plus de dix ans, Nicolas Fermaud s'est spécialisé dans la rénovation et l'aménagement de bureaux.**

**T**ransformer, aménager, ou rénover l'espace professionnel de ses clients, tel est le crédo de Nicolas Fermaud depuis 2012. Une carrière qu'il a pourtant débutée assez loin du monde de la construction puisque Nicolas Fermaud a exercé en tant que sapeur-pompier professionnel, pendant une vingtaine d'années au sein de la caserne de la Chevalière à Aix-en-Provence. Cet ancien adjudant, qui a horreur de la routine, commençait à tourner en rond tout en étant toujours très intéressé par son métier. Avidé d'autres aventures, il se lance alors dans ce qui a toujours constitué une

sorte de passion, les travaux. Il débute en construisant de ses mains deux maisons avant de se spécialiser dans l'aménagement d'espaces professionnels. Depuis ce démarrage, il mesure le chemin parcouru : « J'ai débuté tout seul et aujourd'hui nous sommes entre 25 et 40, en fonction de l'activité. Celle-ci se porte bien grâce aux nombreux clients qui nous font confiance », indique le chef d'entreprise avec un grand sourire.

Si Nicolas Fermaud réalise une bonne partie de son activité sur le PAAP, où sa notoriété et son sérieux sont reconnus, il rayonne d'Avignon à Toulon en passant par Marseille. C'est ainsi que, à quelques centaines de mètres de ses locaux, il a réalisé la totalité du cloisonnement de l'immeuble Perspective Sud réalisé par Figuière Immobilier qui y a installé ses propres bureaux. À Marseille, c'est ADF et Keep Cool qui ont bénéficié de l'expérience de Fermaud, tout comme les transports Berto à Avignon ou encore Arcade promotion à Toulon et à Aix-en-Provence. Un choix géographique guidé par l'envie de ne pas perdre trop de temps sur la route, et également par celui, délibéré, de minimiser son impact

empreinte carbone en adoptant une flotte composée à 95% de véhicules électriques. Une démarche de type RSE ancrée dans les gènes du dirigeant très soucieux de minimiser son impact environnemental avec une gestion des déchets, malheureusement très importants dans ce secteur, ou avec l'installation prochaine de panneaux photovoltaïques.

### Une organisation bien rôdée

La démarche de Nicolas Fermaud est bien rôdée : « Sur la base du cahier des charges ou, simplement, des besoins formulés par mon client, qui peut être le propriétaire ou le locataire du bâtiment, je propose une organisation des locaux avec une implantation des cloisons. Mon bureau d'études réalise les plans, je fais le devis et, si un accord est conclu, nous nous occupons de tout jusqu'à la livraison. Cloisonnement, électricité, plomberie, revêtements de sols et muraux, faux-plafond, peinture, réseaux informatiques, et même salles blanches, mobilier, cuisines ou encore écrans ou équipements spécifiques si besoin. Mais toujours avec le souci du meilleur rapport qualité/prix, notamment concernant le choix des matériaux », précise le dirigeant avant de compléter : « Nous sommes là pour que nos clients puissent continuer leur activité pendant que nous réalisons les travaux. On s'occupe donc de beaucoup de choses de manière à ce que tout fonctionne quand ils s'installent ».

« *Tout le monde doit évoluer, dans son travail et dans sa rémunération* »

Si Nicolas Fermaud a démarré seul, depuis huit ans, il s'appuie sans compter sur Jennifer, assistante de direction devenue cheville ouvrière de l'entreprise alors qu'elle ne connaissait rien au BTP en arrivant : « Elle est très polyvalente, très investie, me soulage sur de nombreux sujets, et développe un très bon contact avec les clients. Ma philosophie est que tout le monde doit évoluer, dans son travail et dans sa rémunération. Je n'aime pas que les gens stagnent. Je les écoute et j'attends beaucoup de mon personnel. Je souhaite insuffler une dynamique et que tout le monde se sente bien dans l'entreprise ».

L'avenir, Nicolas Fermaud le voit sereinement et, surtout, familialement : « Mes enfants, Hugo, 23 ans, et Charlotte, 21 ans, ont intégré l'entreprise. Ils ont débuté sur le terrain en pratiquant tous les corps de métier, et maintenant ils sont conducteurs de travaux. Je trouve qu'une présence féminine apporte beaucoup sur les chantiers, aussi bien d'un point de vue technique et conception qu'au niveau ambiance et relations internes ».



© M. Debette

Quelle est la couleur de la porte sectionnelle de l'entrepôt de Nicola Fermaud ? Rouge, bien sûr ! Rouge comme un clin d'œil à son ancienne vie de sapeur-pompier professionnel. Une vie passée au sein de la caserne de la Chevalière à Aix-en-Provence qui a beaucoup marqué le dirigeant. Il voit d'ailleurs plusieurs similitudes entre ses deux carrières ! À commencer par l'urgence qui le fait réagir le plus rapidement possible dès qu'un client l'appelle. Pompier un jour, pompier toujours !!



**SOCIÉTÉ FERMAUD**  
3 allée des banquiers  
Parc Actimart  
Tel : 04 42 91 39 68

# Odalys accentue (encore) sa stratégie de développement

TEXTE : MARTINE DEBETTE



*L'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices pour le groupe Odalys, acteur incontournable sur le marché de l'hébergement touristique en Europe et celui de l'immobilier géré.*



© M. Debette

*Laurent Dusollier est le directeur général de Groupe Odalys*

## La stratégie made in Odalys

Fondé en 1998 par François Mariette, l'histoire du groupe commence avec la marque Odalys Vacances. Au fil des années, le groupe se développe et se diversifie en se tournant vers d'autres métiers de l'immobilier géré. « Nous sommes gestionnaires, et non propriétaires de nos bâtiments. Nous avons des investisseurs, particuliers ou institutionnels, qui nous confient leurs biens en contrat de bail durant une période définie. Nous leur payons un loyer, en assurant la gestion et la maintenance. À nous de bien les gérer et les remplir pour gagner notre vie », expliquait Laurent Dusollier, directeur général du groupe Odalys, lors de l'inauguration de l'Appart'hôtel de la Porte bleue ouvert à Marseille depuis quelques mois. « L'Appart'hôtel, de la gamme Odalys City, est un concept hybride, celui de la location d'un appartement avec tous les avantages d'un hôtel. C'est-à-dire des services 24h/24, de l'accueil, des conseils, etc. Celui de la Porte bleue compte 251 appartements. Une salle de réunion, une piscine

intérieure, un spa, une salle de fitness, un restaurant et une salle de petit déjeuner complètent cette offre », ajoute le dirigeant. Situé dans le quartier d'Euromed, à proximité du Vieux-Port, cet établissement, vise une clientèle affaires durant la semaine, alors que les touristes sont attendus surtout le weekend et pendant les vacances scolaires. De quoi équilibrer ces deux clientèles tout au long de l'année.

## L'Appart'hôtel a le vent en poupe

Cet Appart'hôtel s'inscrit dans la stratégie d'Odalys de poursuivre son développement dans tous les métiers de l'hébergement, de l'immobilier géré, avec des plans de développement à l'international. « Nous avons aujourd'hui un peu plus de trente établissements de la gamme Odalys City. L'Appart'hôtel a le vent en poupe. L'objectif est d'en ouvrir dix à quinze dans les prochaines années, en France et peut-être en Europe. Mais notre développement se fera surtout en Afrique où nous avons posé la première pierre de deux projets, le premier à Kigali au Rwanda et le deuxième à Abidjan en Côte d'Ivoire. Les ouvertures sont respectivement prévues en 2025 et 2026. Nous pensons que ce concept, qui n'y existe pas encore, a tout son potentiel dans le futur », poursuit Laurent Dusollier.

## Une stratégie de diversification des métiers

La stratégie du groupe est de sortir de sa connotation purement vacances pour aller vers les autres métiers de l'immobilier géré. Ce qui s'est traduit en 2023 par le rachat de Flower Campings, première franchise de camping en France avec 120 franchisés et un réseau de campings en propre. La diversification est également passée par la résidence pour étudiants, Odalys Campus (une trentaine en France, au Portugal, en Espagne) avec un développement en cours en Belgique, en Pologne, en Italie. Objectif ? « Devenir le premier acteur international de gestion de résidences pour étudiants en Europe », répond Laurent Dusollier. Autre développement, celui des résidences seniors non médicalisées, Happy Senior, sans oublier Odalys City, les Appart'hôtels de centre-ville. Il souligne que la particularité d'Odalys est d'être présent dans tous les domaines de l'immobilier géré,

## ODALYS



© M. Debette



© M. Debette



© M. Debette



© M. Debette

Le groupe Odalys vient d'inaugurer un Apart'hôtel dans le quartier Euromed de Marseille

avec un vrai savoir-faire. Son fil rouge est, à partir d'un bâtiment neuf ou rénové, de s'engager pour une période assez longue auprès d'un investisseur. Avec plus de quarante-cinq projets à horizon cinq ans, le groupe poursuit un programme soutenu d'ouvertures de nouvelles résidences et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « Depuis la création, il y a vingt-cinq ans, nous ouvrons en moyenne un établissement

chaque mois et nous comptons bien poursuivre à ce rythme », insiste Laurent Dusollier. Quant au marché des services à l'immobilier géré, Odalys continue de se développer sur le marché très actif de la vente de mobil-homes résidentiels, de la revente immobilière, de l'aménagement hôtelier et para-hôtelier via son bureau d'études ou encore de son activité de syndicat dédiée à l'immobilier géré.

### LES CHIFFRES CLÉS

Création en **2003**

L'activité Odalys Vacances représente **45%** du chiffre d'affaires estimé à quelque quatre-cents millions d'euros cette année (vs 220M€ il y a neuf ans) et vise les cinq-cents millions dans un avenir proche.

Le groupe gère

**250 résidences** en propre, dont 35 en région Paca, et près de 600 commercialisées.

**1 200 employés** à plein temps, jusqu'à 3 500 durant l'été.

**SIÈGE SOCIAL**  
**GRUPE ODALYS**  
655, rue René Descartes  
Tel : 04 42 25 99 91  
**odalys-groupe.com**



© M Debette

# NHINDUSTRIES

## LE CERVEAU INDUSTRIEL DE L'HÉLICOPTÈRE **NH90**

TEXTE : MARTINE DEBETTE

*NHIndustries est un des fleurons industriels, au niveau mondial, dans le secteur de l'hélicoptère pour les forces armées. Créée en 1992, par un consortium industriel, NHIndustries conçoit, développe, industrialise et assure le soutien logistique de l'hélicoptère NH90.*

NHIndustries est l'entité légale de commercialisation et de support du NH90 qui a une double mission, terrestre avec le transport tactique de troupes ou de matériels, et navale avec une vocation à la lutte anti sous-marine. Contrairement à Airbus Helicopters, qui industrialise une gamme large, en particulier civile, la spécificité de

NHIndustries est de commercialiser une seule plateforme, c'est-à-dire un seul type d'hélicoptère, le NH90 (pour NATO Helicopter), un hélicoptère biturbine de manœuvre et d'assaut (HMA) qui a uniquement une vocation militaire. Les clients sont donc forcément des États, des Nations. « À Aix-en-Provence, nous sommes en amont de l'offre initiale. Lorsqu'un État est intéressé par l'acquisition d'un NH90, c'est à nous qu'il s'adresse. Nous concaténons, c'est-à-dire que nous réunissons et consolidons les réponses des entités industrielles sous-jacentes. Chacune d'entre elles va définir, en fonction des exigences du client, le prix, les conditions, etc. Notre rôle est de nous assurer de la cohérence d'ensemble, de la négociation, de la signature et de l'exécution tout au long du contrat. Des contrats qui ont une durée de vie importante, une dizaine d'années en général, et sont souvent renouvelés par des contrats successifs de support », détaille Benoît Guillemain, directeur général délégué NHIndustries. Quant au temps de production, depuis la définition de la machine voulue



## NHINDUSTRIE

par le client, la qualification (validation par le bureau d'étude du bon fonctionnement de la machine), il faut compter deux ans. Vient ensuite la fabrication. Pour une flotte moyenne d'une vingtaine d'hélicoptères, il faut compter sept à huit années depuis la signature du contrat jusqu'à la livraison car le NH90 est une machine complexe.

### Une activité sensible

Son activité étant sensible, puisqu'elle s'adresse à des États et au secteur militaire, les moyens informatiques sont soumis aux exigences de l'Otan. « Nos impératifs de sécurité sont poussés. Nous assurons une sécurisation du site, ainsi que de l'informatique. C'est pour cela que nous avons nos propres serveurs. Rien n'est stocké sur le cloud, ni chez un hébergeur puisque, les typologies d'informations que nous traitons peuvent atteindre un niveau secret-défense », ajoute le directeur général délégué.

### Une clientèle ciblée...

Répondre aux besoins intangibles de la clientèle, c'est la mission de NHIndustries. « Nous sommes loin de proposer un bien de consommation courante. Nos clients sont essentiellement basés en Europe et au Moyen-Orient. Pourquoi ? Nous avons des contraintes de contrôle à l'export qui sont très strictes, tant françaises qu'américaines. Selon le type de technologie, nous avons des restrictions à l'exportation car nous sommes dans le secteur de l'armement et nous ne pouvons pas aller à l'encontre des intérêts de nos pays, ni ouvrir l'accès à nos technologies directement ou indirectement liées à l'armement. Des équipements entiers ne peuvent pas faire l'objet de vente dans certains pays », répond le dirigeant.



Benoît Guillemain

© M Debette



### Les chiffres clefs

Quelque 500 NH90 en vol et donc autant de contrats suivis.

Quatorze nations clientes.

L'assemblage final du NH90 s'effectue dans trois pays : à Marignane (France), Tessera (Italie), Donauwörth (Allemagne).

### Pour l'appareil le plus avancé de la gamme

« Nous avons l'hélicoptère le plus avancé de sa gamme au niveau mondial, tant en termes d'équipement que d'électronique. Il est réalisé en composite, ce qui apporte à la fois une résistance, un poids et un coût avantageux », explique Benoît Guillemain. Concernant la concurrence, le principal, qui se trouve aux États-Unis, propose des hélicoptères dans une version plus ancienne, d'une quarantaine d'années d'âge, alors que la première série NH90 a seulement vingt ans. Une sacrée différence quand on sait que la durée de vie moyenne est d'une cinquantaine d'années et qu'une mise à jour des équipements et de certains paramètres ou encore de customisation est, le plus souvent, effectuée à mi-vie, entre vingt et trente ans. De quoi redonner une nouvelle vie à des appareils modernisés.

### Un consortium de quatre entités

Basée sur le pôle d'activités d'Aix-en-Provence, Zac de Lenfant, NHIndustries est une société de droit français, détenue à 100 % par Airbus Helicopters (Marignane, France), Airbus Helicopters (Allemagne), Leonardo Helicopters (Italie) et Fokker (Pays-Bas) et constitue le point focal de ces sociétés pour le programme NH90. NHIndustries a géré la conception, le développement et la mise en service du NH90 pour la NAHEMA, l'agence OTAN (l'organisation intergouvernementale du traité de l'Atlantique nord) de gestion des hélicoptères et pour les clients exportateurs. NHIndustries est certifié EN 9100, ISO 9001 et AQAP 2110, pour la maîtrise d'oeuvre et la gestion de programmes aéronautiques internationaux.



**NHINDUSTRIES**

Parc Lumière

405 rue Emilien Gautier

# LA FRANÇAISE DES JEUX DU RÊVE BIEN ENCADRÉ



TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

*Savez-vous qu'il existe un lieu magique sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence ? Un lieu dans lequel, plusieurs fois par mois, ceux qui ont réussi à prendre rendez-vous ressortent le sourire aux lèvres et les poches bien remplies !*

Un lieu où la formule « 100% des gagnants ont tenté leur chance » prend tout son sens ! Et oui, vous l'avez compris, il s'agit simplement, si l'on peut dire, d'une agence de La Française des Jeux (FDJ), ou plus exactement de l'agence commerciale de FDJ pour les départements des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, et des Alpes de Hautes-Provence. Anne-Sophie Jupinet, sa directrice qui, depuis le 1<sup>er</sup> mars, a également pris en charge les départements des Alpes-Maritimes et du Var, explique le fonctionnement : « Jusqu'à 30 000€, les gains sont payables directement chez le revendeur. Au-delà d'un million d'euros, c'est le service grands gagnants, situé à Boulogne-Billancourt, qui prend la main. Entre les deux, c'est nous ! ».

## **Une entreprise comme les autres**

Mais au-delà du rêve représenté par les gains du Loto ou de l'Euromillions, FDJ est une société cotée en Bourse qui, comme toute société commerciale, doit veiller au bon déroulement de ses opérations : « L'agence commerciale assure la distribution des jeux et des services de La Française des Jeux auprès de commerçants partenaires. Buralistes, marchands de presse, bars, cafés, ou tout autre commerce de proximité, nous sommes souvent les premiers générateurs de flux de ces établissements. Deux fois par mois, sur deux journées, nous organisons des séances de formation avec nos nouveaux revendeurs. Ceci est obligatoire. Nous abordons les règles encadrant



© C. Debette

Anne-Sophie Jupinet

la vente de jeux d'argent, notamment l'interdiction de vente aux mineurs, et les règles de bonne gestion. Avant cela, nous vérifions la bonne santé financière des demandeurs. Dernière étape indispensable pour pouvoir distribuer nos produits, la police des jeux réalise une enquête concernant la moralité des personnes et la provenance des fonds. L'agrément que nous donnons est intuitu personae. Ensuite, tout au long du contrat, ils sont contactés plusieurs fois par mois par nos commerciaux, sédentaires ou de terrain, pour faire le point sur les ventes ou les informer des nouveautés à venir », indique Anne-Sophie Jupinet avant de compléter : « Nous avons une approche favorisant le développement de business durable chez nos commerçants partenaires. Comme nous fonctionnons sur le principe de dépôt vente, cela sauvegarde leur trésorerie. Nous avons environ 1 000 commerçants partenaires, répartis sur les trois départements historiques de l'agence et, toujours pour favoriser l'augmentation du flux de clientèle, nous proposons également des services pour le paiement d'amendes ou autres factures du quotidien ». Mais s'il est un point sur lequel FDJ est intransigeante, c'est le respect du cadre légal : « Nous veillons à ce que l'interdiction de vente aux mineurs soit respectée,

## LA FRANÇAISE DES JEUX

c'est notre spécificité. Nous réalisons des contrôles mystères et, en cas de non-respect, des sanctions sont appliquées. Pour les joueurs, il est important que le jeu reste ludique et pas addictif ».

### Des produits spécifiques

Si FDJ propose plusieurs gammes de jeux, jeux de grattage, jeux de tirage, ou paris sportifs, les plus connus sont les jeux de tirage avec, en figure de proue, le Loto. Un Loto un peu particulier a vu le jour. Depuis 2018, l'offre de jeux Mission Patrimoine (jeu de grattage et Loto) permet en effet de soutenir la revalorisation du patrimoine en péril en France. Un appel à candidatures est lancé chaque année par la Fondation du patrimoine ; dix-huit sites emblématiques et une centaine de sites de maillage sont sélectionnés partout sur le territoire afin de bénéficier de cet apport de capitaux. Dans la région, la chapelle des Jésuites d'Aix-en-Provence, en 2018, et les jardins d'Albertas de Bouc-Bel-Air, en 2019, ont été lauréats. Pour 2024, c'est l'aqueduc et la meunerie de Barbegal, à Fontvieille, qui ont été sélectionnés. Au total, plus de cent cinquante millions d'euros ont été collectés en six ans.

### Vitrolles, le data center de FDJ

Historiquement implanté près de l'aéroport de Marignane car, à l'époque, les tickets étaient transportés par avion, le site FDJ de Vitrolles est devenu le data center où sont enregistrées toutes les prises de jeux réalisées sur le territoire national. À noter que l'informatique et la transmission des données sont d'ailleurs l'un des premiers métiers de FDJ, sans oublier son corolaire, la sécurité !

## ● LES GRANDES DATES

**1933** : L'État crée la Loterie Nationale en s'inspirant du dispositif mis en place par l'association des « gueules cassées ».

**1976** : premier tirage du Loto

**1991** : Changement de nom avec La Française des Jeux (FDJ)

**2004** : Lancement de Euromillions avec les loteries britannique et espagnole rejointes par celles de l'Autriche, de la Belgique, d'Irlande, du Luxembourg, du Portugal et de la Suisse.

## ● UN PEU DE RÊVE !

C'est en 2009, à Venelles, qu'a été validé ce qui reste le plus gros gain obtenu dans la région. Il s'agissait d'un gain Euromillions et quinze copains s'étaient partagé cent millions d'euros, soit plus de 6,66 millions par personne ! Plus tard, l'un d'entre eux a gagné une seconde fois à Euromillions. Et on dit que la chance n'existe pas !!

Quant au plus gros gain remis à l'agence d'Aix-en-Provence, il est de quatorze millions. On était alors en plein covid et c'est le service grands gagnants qui s'est déplacé !

Champion toutes catégories des gains : 240 millions d'euros à Euro Millions en décembre 2023 remportés en Autriche. Le record en France date d'octobre 2021, un gain de 220 millions d'euros remportés à Euromillions en Polynésie.

Tous jeux confondus, près de 70 % des mises sont redistribuées aux gagnants.

## ● FDJ PARTENAIRE DES J.O.

En tant que partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et avec le collectif d'athlètes la « FDJ Sport Factory », FDJ accompagne 52 athlètes dans leur préparation olympique et paralympique. Certains sont de la région, à l'image de Mathilde Gros, championne du monde de vitesse en cyclisme, basée à Salon-de-Provence.

FDJ  
260 rue famille Laurens  
[www.fdj.fr](http://www.fdj.fr)



# Trouver chaussure à son pied chez Besson Aix La Pioline

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Depuis le 17 mai 2023, Aissa Ben Allal est à la tête du magasin Besson Chaussures implanté sur la zone commerciale de La Pioline.

Un magasin qui propose quelque 4 000 références dans le domaine de la chaussure hommes, femmes, enfants et bébés, sans oublier la maroquinerie et les produits d'entretien. « Chez Besson, nous proposons une offre très large pour satisfaire tous les budgets, toutes les tailles et surtout tous les goûts, avec une grande diversité de marques », explique Aissa Ben Allal, gérant mandataire de Besson Aix-La Pioline. De quoi trouver chaussures à son pied ! La maroquinerie est, elle aussi, bien représentée avec une belle diversité de modèles, de couleurs, de matières. Sans oublier les accessoires et le prêt-à-porter. Tout au long de la saison, des offres promotionnelles et des fins de série à prix très attractifs sont proposées.

Pourquoi Aissa Ben Allal a-t-il choisi d'ouvrir cette boutique ? « Après un parcours à la tête d'une autre enseigne, dans le secteur de l'habillement, j'ai eu envie de changer. En 2014, j'ai fait le choix de Besson, qui compte aujourd'hui plus de deux cents boutiques, et je me suis lancé. Après les Vosges et la Haute-Savoie, j'ai eu envie de revenir dans les Bouches-du-Rhône, ma région d'origine », répond l'intéressé. Il précise qu'il a un « statut de mandataire. C'est-à-dire que ma mission est d'assurer un service client autour d'une équipe de vendeurs que j'ai personnellement recrutés et d'un merchandising que j'essaie de valoriser et renouveler quotidiennement pour mes clients. En contrepartie, Besson met à disposition des gérants mandataires, des surfaces de ventes entre 800 et 1 500m<sup>2</sup>, un stock de chaussures et d'accessoires, issu pour une grande partie, de bassins méditerranéens et européens, d'un rapport qualité reconnu, et renouvelé à chaque saison ». C'est donc lui qui fait tourner la boutique, mène les actions de communication et gère son équipe de salariés. Ce qui a séduit le dirigeant, c'est l'accent mis sur la RSE, sur les matières. « Nous proposons de plus en plus de produits



Aissa Ben Allal est le gérant mandataire du magasin Besson Chaussures de La Pioline



végan, même s'il y aura toujours du cuir car la demande est forte. Quant aux fournisseurs, qui sont choisis après un audit, ce qui est vraiment une bonne chose, ils sont majoritairement européens. Et Besson veille aux conditions de travail, à l'âge des travailleurs, etc. », poursuit Aissa Ben Allal.

### Éviter le gaspillage

Une balade au sein du magasin, déployé sur deux niveaux, met en exergue les valeurs du dirigeant. « Dans le cadre de la RSE, Besson a mis en place plusieurs actions autour du RRR : réparer, réutiliser, recycler. Une urne permet aux clients de déposer les chaussures et la maroquinerie usagées. Deux fois par an, nous menons une opération avec Comerso pour valoriser cette action en proposant aux clients, durant quinze jours, de rapporter leurs chaussures usagées. En contrepartie, ils reçoivent un bon d'achat. Nous avons un corner seconde vie. C'est-à-dire que nous rachetons les chaussures Besson quasi neuves contre un bon d'achat », explique Aissa Ben Allal. Pour éviter le gaspillage et prolonger la durée de vie des produits, Aissa Ben Allal travaille en partenariat avec un cordonnier pour les petites réparations, les petits défauts : « C'est un service que nous prenons le plus souvent à notre charge, qui satisfait notre clientèle et permet de prolonger le cycle de vie de leurs articles ».

### Un accueil et un magasin soignés

Autre point remarquable, l'accueil de la clientèle. L'ambiance de la boutique est aussi agréable que l'accueil chaleureux dès l'entrée dans le magasin. Durant l'interview, plusieurs personnes sont entrées dans le magasin. Chacun d'entre eux a fait l'objet d'une attention, d'un bonjour accompagné d'un sourire. Le même sourire que l'on retrouve sur les visages de chacun des membres de l'équipe d'Aissa Ben Allal. Cependant, une des difficultés auxquelles se trouve confronté le dirigeant est le stationnement. Son parking est régulièrement « squatté » par des non-clients, faute de place aux alentours, quand l'accès n'est pas tout simplement bloqué par les camions de livraison qui n'ont pas vraiment le choix pour décharger les véhicules. Un handicap qui pénalise son chiffre d'affaires, mais qui n'entache en rien sa motivation.

### Bon à savoir

Toutes les personnes qui travaillent sur le site de La Pioline et du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence bénéficient d'une remise de 10%. Les comités d'entreprises intéressés par un accord sont invités à prendre contact avec Aissa Ben Allal au 04 88 14 81 22.

L'équipe de Besson Chaussures La Pioline



### BESSON CHAUSSURES

ZA La Pioline  
60, avenue Guillaume du Vair  
Tél. 09 78 80 71 73  
Ouverture du lundi au samedi  
de 9h30 à 19h30

## Le tour du propriétaire fait escale à L'ESAT ELISA 13

TEXTE : MARTINE DEBETTE

**Implanté depuis 2001, l'Établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat) Elisa 13 est un lieu de vie, ouvert à tous, qui propose de nombreux services.**

Des services assurés par des personnes dites « en situation de handicap », ayant avant tout des compétences dans les domaines de la restauration et de la prestation événementielle, des espaces verts, de l'industrie, du lavage automobile, etc. Depuis février, la restauration a franchi une nouvelle étape avec la transformation du restaurant qui a fait peau neuve, moyennant trois mois de travaux et un investissement de 850 000€. Moderne et accueillante, la salle permet de servir, sur réservation, jusqu'à 80 couverts, en plus des 120 en terrasse. Une salle qui peut aussi être louée pour accueillir des réunions de travail.

Julien Uteschill, directeur de l'établissement qui fait partie de l'Institut pour la socialisation, l'intégration et le soin (Ipsis), a lancé un appel aux entrepreneurs présents : « Notre but ultime est l'insertion en entreprise des personnes en situation de handicap, soit par des stages qui vous

permettront d'évaluer leur savoir-faire et leur savoir-être, soit par des contrats de détachement à temps plein ou non, ou encore par des CDD et des CDI ». Il a également rappelé l'obligation légale, entrée en vigueur le 10 juillet 1987, d'un taux d'emploi des personnes en situation de handicap fixé à 6% de l'effectif des entreprises.

Comme il est de coutume, après la visite des lieux, la soirée s'est terminée par le partage du verre de l'amitié, propice aux échanges. Les convives ont pu apprécier la qualité du service et des mets.



© M. Debette

Restaurant «La Table d'Elisa»



**ESAT ELISA**

Parc de la Duranne  
Impasse de la draille  
04 42 90 81 81

[esatelisa13@ipsis.org](mailto:esatelisa13@ipsis.org)

## VOTRE PARTENAIRE SÉCURITÉ SUR LE PÔLE D'ACTIVITÉS D'AIX-EN-PROVENCE



- Surveillance du Pôle **toutes les nuits & 24h/24 les week-ends et jours fériés.**
- Véhicules d'intervention, en **communication constante avec une station de télésurveillance certifiée APSAD P5.**

**L'assurance pour nos clients d'un délai d'intervention très rapide en cas de déclenchement d'alarme**

**Contactez-nous pour une étude de sécurisation globale et personnalisée de vos locaux**



SERVICE • ACCUEIL • PRÉVENTION • SÉCURITÉ

**04 42 34 04 04**

**24h/24**

[www.saps13.fr](http://www.saps13.fr)

Article L.612-9 du Code de la Sécurité intérieure « CSI » : autorisation administrative d'exercer (Surveillance électronique - Surveillance Gardiennage) délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N° AUT-013-2121-05-30-20220349367 / Article L.612-14 du Code de la Sécurité intérieure « CSI » : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

## Un nouveau tour du Propriétaire au MAGASIN D'USINE LES JARDINS

C'est avec beaucoup d'envie et un soupçon de curiosité que le Club entreprises s'est rendu au showroom «Les Jardins» pour un nouveau Tour du Propriétaire le 28 mars dernier.

Accueillis dans la cour aux allures d'une médina marocaine, avec sa fontaine centrale, tout y était pour nous faire voyager ! La qualité du mobilier et les luminaires solaires ne pouvaient laisser les visiteurs indifférents tout autant que l'accueil chaleureux du président Denis Michel et du directeur général Georges Bonichon. Spécialisée dans la conception et la fabrication de mobiliers extérieurs ainsi que de luminaires solaires haut de gamme, 50% de l'activité du showroom est exportée dans 64 pays différents.

Et avec un marché des cafés-hôtels-restaurants (CHR) qui se développent de plus en plus, ce sont de nombreux établissements de luxe (Château de la Gaude, Les Lodges etc..) qui font appel à leurs talents.

Un dernier passage par le magasin d'usine où est exposé du mobilier haut de gamme mais à des prix plus attractifs (fins de collections ou produits représentant une dégradation minimale), nous a permis de réaliser qu'il était possible pour un plus grand nombre d'accéder à de beaux produits de qualités. Un recyclage plaisant et intelligent !



Denis Michel  
et Georges Bonichon

© Media-production.fr

### MAGASIN D'USINE LES JARDINS

1115 rue René Descartes  
Sophie Albaret - 06 60 37 39 17  
salbaret@lesjardins.com

**ange**  
GARDIEN DU BON

C'est à qui de ramener  
**LE PETIT DÉJ'**  
au bureau ?

**Boulangerie Ange**  
Aix - Les Milles

04 42 20 17 86  
Rue Emilien Gautier,  
13290 Aix-en-Provence

Boulangerie Ange est une marque déposée par SAS ANGE - RCS 531 550 721. Photo non contractuelle. Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière.

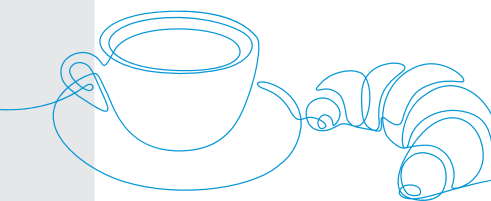


Photos : M. Debette

12 MARS 2024

## PETIT DÉJEUNER DU CLUB ENTREPRISES

Dynamisme, échanges et convivialité ont de nouveau ponctué le traditionnel Petit Déjeuner du Club Entreprises. Plus d'une centaine de visiteurs se sont pressés à « la queueleuleu » aux portes de l'Association pour assister à la présentation de l'activité de 8 entreprises, récemment installées sur le Pôle. Et, c'est autour d'un café et de viennoiseries offerts par nos partenaires (Office Café, IPSIS et Le Tracteur) que des liens se sont tissés.



Philippe DE SAINTDO,  
Responsable du Club Entreprises

SONT ÉGALEMENT INTERVENUS POUR NOUS FAIRE PART DE LEUR ACTUALITÉ :



**GRETA CFA PROVENCE**  
Emilie Benaych



**KEOLIS PAYS D'AIX**  
Catherine Renaut



**ORTEC**  
Emilie Borrás  
et Mallauray Rochette



**ALJEP**  
Aude Chatelain



## LES ENTREPRISES :



**AEGE**  
Céline Ansold



**BURO CLUB\_KITE WORK**  
Agnès Bayati



**CENTRE PARAMEDICAL DU TERTIA**  
Laura Seddar entourée de deux praticiennes



**EXCO OMNICONSEILS - ID PATRIMOINE**  
Laurent Bordes et Jérôme Bard



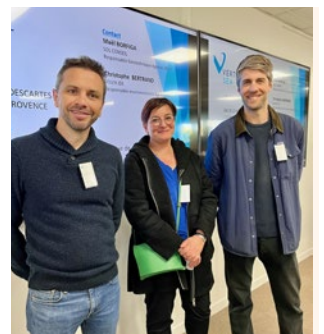
**OBJECTIF 7**  
Luca Sereno



**FERMAUD**  
Nicolas Fermaud



**ISPIRA**  
Jérôme Coquelet



**VERTICAL SEA**  
Christophe Bertrand, Sophie A. et Maël Borfiga

## Gagner Maintenant!

Comment ?

Trouvez tous les mots dans le tableau, puis prenez une photo de notre cadre et ajoutez ce post sur LinkedIn.

**N'oubliez pas de nous taguer.**

Pour bénéficier automatiquement d'un audit gratuit pour votre entreprise.

Serveur, Audit, windows, Réseau, Mails, Ms, Sémi, Wifi, Tech, Aix

S	W	O	D	N	I	W	H
L	E	A	O	E	I	I	C
I	S	R	E	S	E	F	E
A	E	V	A	I	T		
M	S	S	M	E	K	T	I
A	B	E	E	I	U	S	D
Z	R	A	U	O	M	R	U
G	I	U	I	X	I	A	

Les 5 premières entreprises à relever ce défi seront les gagnantes.



## Service de maintenance informatique

à côté de chez vous

Nous sommes votre partenaire de confiance pour tous vos besoins en informatique dans le Pôle d'activité d'Aix.

Notre équipe d'ingénieurs et de techniciens efficace et compétente est formée pour intervenir rapidement et vous fournir un service de qualité en matière d'infrastructure réseau, cybersécurité, sauvegarde sécurisée, infogérance, IT et cloud.

Notre réactivité vous assure la sérénité et la fiabilité de votre parc informatique. Contactez-nous pour en savoir plus sur nos solutions adaptées à vos besoins.

04 42 24 40 08

Semi@semi-informatique.com

825 Rue André Ampère, Pôle d'activité d'Aix, 13290 Aix-en-Provence



32 ans d'expérience ...





© M. Debette

Vue de la station d'épuration Aix-Ouest, inaugurée le 17 mai 2024

## La biodiversité au cœur de la station d'épuration d'Aix-Ouest

TEXTE : MARTINE DEBETTE

**Le 17 mai, la Régie des Eaux du Pays d'Aix a inauguré la rénovation de la zone de rejet végétalisée située à l'aval de la station d'épuration d'Aix-Ouest, sur la route de Ventabren. Objectif : favoriser la diversité des espèces locales.**

Imaginez une sorte d'espace paysager de 15 000 m<sup>2</sup>, avec vue sur le Viaduc de Roquefavour, où on aurait tendance à vouloir profiter du paysage et se détendre en famille, entre amis ou encore un livre à la main.

Si les stations d'épuration ne sont pas réputées pour s'inscrire pleinement dans le paysage, c'est tout le contraire pour celle d'Aix-Ouest. Certes, les bâtiments et bassins sont inévitables et font toujours partie du décor. Cependant, grâce à un dispositif de traitement de l'air, aucune odeur nauséabonde ne se dégage de la station et l'implantation de cette zone de rejet végétalisée semi-naturelle, située à l'aval de la station, crée un corridor écologique jusqu'au rejet au milieu naturel, la rivière de l'Arc. Et pour cause. La Régie des Eaux du Pays d'Aix a investi quelque 100 000€, hors études et entretien, pour la rénovation de cette zone



de rejet végétalisée à la faveur de la biodiversité. « Ce nouvel agencement fait suite à une version précédente dont les résultats n'étaient pas optimaux, tels que des bassins colonisés par des plantes invasives, la présence trop importante de ragondins, etc. De cinq zones de bassins isolées les unes des autres, les aménagements techniques du projet ont permis de les reconnecter entre elles, créant ainsi un mouvement de l'eau, d'adoucir les pentes des bassins et de créer différents seuils. Des aménagements propices à la création d'habitats pour le développement d'une faune et d'une flore », explique Thierry Marie, chef de service à la Régie des Eaux du Pays d'Aix. Une petite visite sur le terrain permet de mieux comprendre le fonctionnement de cette deuxième version qui fait suite à une étude poussée afin de trouver le bon équilibre.

### Viser la biodiversité locale

Afin de favoriser la biodiversité locale et le développement de différentes espèces végétales et animales, la Régie des Eaux du Pays d'Aix s'est adaptée en créant un environnement propice. « Nous avons

modalisé un lagunage pour coller au plus près de ce que l'on trouve dans le milieu naturel, avec différentes zones humides et des risbermes. C'est-à-dire que nous avons aménagé les berges avec des pentes douces de différents niveaux, allant de cinq centimètres jusqu'à un mètre à certains endroits. Le but de ce terrassement est d'obtenir un niveau d'eau favorisant le développement de la végétation. Nous avons veillé à mettre en oeuvre un écoulement de l'eau adapté aux espèces animales et facilitant leur circulation au sein de la lagune », précise Thierry Marie. L'accent a également été porté sur la vitesse de l'écoulement d'eau, allant de très lent à très rapide, voire des petites cascades, adaptées à la circulation des espèces animales et à l'oxygénation de l'eau. « Notre objectif est que les espèces puissent se développer comme dans leur milieu naturel. D'ailleurs, parmi celles qui ont déjà fait le choix d'investir les lieux, il y a des canards, des hirondelles, des mésanges, des insectes et même un couple de hérons », détaille Thierry Marie. La végétation reprend elle aussi ses droits avec des espèces récupérées dans la rivière l'Arc et réintroduites pour assurer une continuité entre les deux milieux : des plantes aquatiques, hydrophytes ou héliophytes, ainsi que des arbustes.

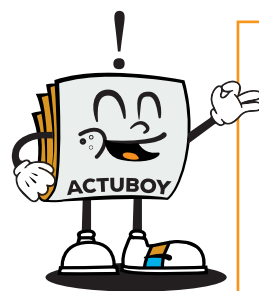
### Une station d'épuration hautement biologique

Cette station d'épuration au traitement biologique permet de traiter les eaux du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, de La Duranne, ainsi que du village des Milles. Elle possède également un traitement tertiaire\* pour une dernière dépollution des eaux, avant d'arriver à la zone de rejet végétalisée où la nature reprend ses droits. Proposée en aval de la station d'épuration, cette zone de rejet ne fait pas partie du dispositif de traitement des eaux usées, mais agit comme une zone tampon entre la station d'épuration et le milieu récepteur. « Elle constitue un traitement supplémentaire pour éliminer les dernières pollutions de l'eau, même si les rejets auxquels nous sommes contraints par l'arrêté sont déjà atteints après le traitement tertiaire. En fait, on affine un traitement déjà considéré comme étant

suffisant et participe au développement de la biodiversité locale », souligne Thierry Marie.

### Focus sur la station d'épuration

Elle a vu le jour en 2010-2011, avec une mise en service en avril 2011. Le traitement des eaux usées passe par différents ouvrages de traitement pour minimiser les nuisances olfactives, ainsi que par des files eau et boues, dont le but est d'extraire la pollution pour produire une eau « propre », assimilable par le milieu naturel, ainsi que des boues sèches. « Actuellement, nous avons deux files de traitement, pour des aspects techniques. D'une part pour palier à un éventuel incident, d'autre part, pour de la maintenance préventive. La création d'une troisième file augmenterait la capacité qui est de 30 000 équivalent habitants, soit 4 500m<sup>3</sup>/jour à 45 000 équivalent habitants, soit 6 000m<sup>3</sup>/jour », indique Thierry Marie. En 2023, le volume d'eau traité était de 1 179 917 m<sup>3</sup>. Quant à la boue sèche, c'est-à-dire en sortie de l'atelier de déshydratation, de la centrifugeuse, 123 tonnes ont été valorisées, envoyées en centre de compostage et mélangées à des déchets verts avant d'être broyées et transformées en un terreau normalisé ». Quant aux agriculteurs, ils acceptent, à l'issue de la signature d'une convention, du compost qui est le résultat du mélange de la boue de stations d'épuration et de déchets verts. Un compost dont ils connaissent la composition, à laquelle la Régie des eaux doit se conformer, pour fertiliser leur terre.



#### TRAITEMENT TERTIAIRE

Le traitement tertiaire succède au dégrillage et dessablage/déshuilage du traitement primaire et est la phase biologique des traitements secondaires, bassin d'aération et clarification. L'objectif est d'éliminer, à des niveaux plus élevés, les matières en suspension et d'autres polluants.



# SAVE THE DATE

## TERRITOIRES EN **ACTIONS!**

Accélérer, Connecter, Transformer les dynamiques locales

**30 SEPT.**  
2024  
à 18h30

Amphi École nationale supérieure  
des officiers de sapeurs-pompiers

**AIX-EN-PCE**

**ÉVÈNEMENT**

# **Défis** environnementaux & **Opportunités** de l'IA

L'IA, une opportunité pour répondre  
aux **enjeux environnementaux** du Pays d'Aix  
face aux **changements climatiques** et  
à la **gestion des ressources**

Informations et inscriptions auprès de :  
[reseauxeterritoires@cciamp.com](mailto:reseauxeterritoires@cciamp.com)

Un évènement :

 CCI AIX MARSEILLE  
PROVENCE

Avec le soutien financier de :

 La  
FRENCH TECH  
AIX-MARSEILLE  
RÉGION SUD

 UNITEL  
TECHNOLOGIES

 ba | BARREAU  
Aix-en-Provence

### Retrouvez les points de votre permis avec l'ACA

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE



Depuis plus de vingt ans, l'Automobile Club d'Aix en Provence (ACA) est agréée par la Préfecture des Bouches du Rhône pour organiser des stages de sensibilisation à la sécurité routière. Stages plus communément appelés de récupération de points par de nombreux automobilistes. Ils se déroulent sur deux jours et permettent, 24h après la fin du dernier jour, de récupérer quatre points sur son permis de conduire. Attention, sachez qu'un délai d'un an et un jour est obligatoire entre deux stages !

Si vous avez un doute sur votre capital point, celui-ci est consultable sur le site de l'ANTS sous réserve d'y créer votre compte ou sur MES POINTS PERMIS, nouvelle plateforme créée par le Ministère de l'Intérieur.

Pour la première fois depuis longtemps, l'année 2023 a vu une baisse sensible de la demande de récupération

de points. Une baisse liée à un meilleur comportement des conducteurs si l'on en croit les chiffres puisque 61 723 permis ont été invalidés en 2022 contre 74 902 en 2021. Parmi ceux-ci, 30% concernaient des permis en période probatoire, autrement dit des jeunes permis.

Après deux ou trois ans sans infraction, plus de 5 650 000 titulaires du permis de conduire ont vu leur capital point revenir à 12 en 2022. Une hausse de 56,7% par rapport à 2021 !

Une hausse qui devrait se poursuivre en 2024 avec l'assouplissement des sanctions pour les excès de vitesse de moins de 5 km/h qui ne font plus l'objet d'un retrait de point depuis le premier janvier 2024.

Une évolution qui se traduit également dans les chiffres de sécurité routière puisque 2023 a été l'année la moins meurtrière sur les routes depuis près d'un siècle !

**Pour toute information complémentaire,** vous pouvez prendre contact avec l'ACA au **04 42 23 33 73** ou par mail à **aca@autoclubaix.com**



# ASSURANCES BLANCHARD

Votre partenaire courtier  
Depuis plus de 150 ans!

info@assurances-blanchard.com

04.42.907.907

## AGENDA



### LIEU DES ÉVÈNEMENTS :

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU PAAP  
45 RUE FRÉDÉRIC JOLIOT - 13290 AIX EN PROVENCE



### 20 JUIN 2024 À PARTIR DE 18H30

#### La Garden Party du PAAP !

20<sup>e</sup> édition pour ce RDV incontournable de l'année où se retrouver et échanger dans une ambiance conviviale est devenu une habitude. Cet évènement permet de découvrir d'autres entrepreneurs du territoire et de créer des liens.

### 17 SEPT 2024 DE 11H30 À 14H30

#### MobiBrunch

Brunch de la mobilité organisé par le PAAP. Mise en place d'actions sur la mobilité durable dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité (défis mobilité, atelier de sensibilisation, stands d'information etc...). Nous vous apportons toutes les infos concernant les déplacements vers et sur Le Pôle d'Activités !

### 3 OCT 2024 DE 11H À 14H

#### Reprendre et Transmettre

Comme chaque année, les Rencontres de France de la Transmission d'Entreprises font étape sur le Pôle d'Activités avec une conférence animée par Marc Chamorel, directeur de la rédaction Reprendre et Transmettre magazine.

### 24 OCT 2024 À PARTIR DE 11H

#### « Les RDV de la conjoncture »

#### organisée par la Banque de France

Un RDV économique qui fait salle comble et génère comme toujours un échange fructueux entre les intervenants et les entreprises présentes.

### 7 NOV 2024 À 8H30

#### Le petit déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises du PAAP

Présentation des entreprises récemment installées sur le Pôle. Rencontre et découverte sont au programme !



## LA STATION

### CAR WASH

OUVERTE 24/24H & 7J/7

### PRESSING AUTO

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H A 18H

Lavage intérieur, extérieur et pressing

*La station de lavage Bio responsable avec cuve de récupération est une installation conçue pour minimiser l'impact environnemental tout en assurant un nettoyage efficace des véhicules.*

*Elle utilise des produits biodégradables et des méthodes vertueuses.*

*Ce système de récupération des eaux usées permet de réduire la consommation d'eau et de prévenir la pollution.*

*Ce type de station de lavage est conçu pour répondre aux normes environnementales et encourage les pratiques durables dans l'industrie automobile*

**POUR UNE VOITURE PROPRE  
UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ  
OPTEZ POUR NOTRE LAVAGE AUTO  
BIO-RESPONSABLE !**

900, Rue Ampère  
Pôle d'Activités Aix en Provence  
13290 Aix en Provence  
Tél. 06 30 15 49 68



EAU  
RECYCLÉE



PRODUIT DE  
QUALITÉ



ECO  
RESPONSABLE

## SUR LE PÔLE ?

### ARRIVÉES

#### BUREAUX & CO

1 personne

Gabriela Sallier  
270 rue Pierre Duhem  
07 70 32 59 44

*Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises – Centre d’Affaires*

#### CODA

1 personne

Tom Cucurru Cohen  
270 rue Pierre Duhem  
06 28 18 49 04

*Agence d’intérim*

#### HEUP

2 personnes

Flora Michelucci  
1165 rue JRGG de la Lauzière  
06 16 36 59 00

*Cabinet de recrutement - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion*

#### HIGH COM

8 personnes

Romain Ardizzone  
805 rue JRGG de la Lauzière 06 52 74 75 32

*Télécommunication*

#### LES BEBE'TISES

1 personne

Laure Seddar  
Tertia 1  
07 63 94 82 23

*Thérapeute*

#### MINT BIKE

2 personnes

Jules Thevenod  
275 rue Pierre Duhem  
04 84 98 00 28

*Le spécialiste du vélo reconditionné*

#### NORDISK CLEAN SOLUTIONS

6 personnes

Bertrand Legendre  
40 rue Emilien Gautier  
04 84 91 00 30

*Commercialisation de lave-vaisselle industriel*

#### O BARBIER

2 personnes

Clément Establet  
80 rue Charles Duchesne  
04 42 28 99 50

*Barbier – Coiffure Homme*

#### ORCIA FOOD

935 rue André Ampère  
06 61 88 67 72

*Livraison uniquement de repas - cuisine du monde*

#### S3D ENGINEERING

1 Personne

Eric Postulka  
Europarc de Pichaury C2  
04 12 37 89 13

*Géomètre et réalisation de plans 2D et 3D, modélisation*

#### SAS LA STATION

1 personne

Frédéric Cohen  
900 rue André Ampère

*Station de lavage*

#### TECH'FIRM CONSULTING

7 personnes

Europarc de Pichaury C7  
07 88 13 32 96

*Production fourniture de prestations de services d'études, de conseil et d'assistance aux entreprises dans la réalisation des travaux*

### DÉMÉNAGEMENTS

#### TIMCOD

▶ 545 rue Hennebique

#### GRID TELECOM

▶ 210 rue frederic joliot

#### MECALUX

▶ Europarc de Pichaury B9t

### FUSION

BOOSTER ACADEMY devient  
▶ EFFICOM CONSULTING

### DÉPARTS

ARKADIA RACING MAGASIN

DIGITAL VIDEO SUD

LA BELLE TENDANCE ZEN

BIENVENUE

# Viveonis

Avancez sans risques



Particuliers & Professionnels

Agence PACA

600 Route de Marseille

Plein Soleil n°18, 13080 LUYNES

Tél. : 04 42 50 70 83 - Email : [aix@viveonis.fr](mailto:aix@viveonis.fr)

